



LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DU RHODE ISLAND

L'HONORABLE ADAM-J. POTHIER

L'honorable A.-J. Pothier, qui vient d'être élu au poste de lieutenant-gouverneur du Rhode-Island, ne doit son avancement qu'à ses talents, à sa droiture, à sa persévérante diplomatie.

Arrivé aux Etats-Unis à une époque où les Américains considéraient l'élément canadien-français avec défiance, où les nôtres étaient ignorés dans la vie publique, où l'étranger devait très souvent renier son passé pour n'être pas en butte à la malveillance des indigènes, il a fait tomber tous les préjugés qui barraient sa route, et occupa successivement les positions les plus diverses, jusqu'à ce que ses amis, pour le récompenser dignement, l'élevassent au second rang des honneurs qu'il est au pouvoir des citoyens du Rhode-Island de conférer.

Né en 1854, et élevé à Yamachiche, dans la province de Québec, M. Pothier émigra, en 1870, avec ses parents, à Woonsocket et, après un cours d'études suivi au collège de Nicolet, il entra à l'emploi de la Woonsocket Institution for Savings, en 1875. Il occupa encore, aujourd'hui, une position dans les mêmes bureaux, qui ont été, si je puis m'exprimer ainsi, le centre de ses opérations depuis vingt ans ; car c'est là qu'il a pu rendre les plus grands services à ses compatriotes et qu'il s'est fait les plus durables amitiés parmi ses concitoyens de toutes les nationalités.

Il fut nommé, en 1885, commissaire des écoles publiques de la commune de Woonsocket, pour trois ans, et élu député à l'assemblée générale de l'Etat, en 1887 et 1888, (notez que les élections d'Etat ont lieu tous les ans). En 1888, les républicains le remirent en avant pour la commission scolaire, et cette fois encore à voix populaire lui fut favorable ; mais la durée de

son second mandat n'était que d'une année, il devait bientôt paraître sur la scène dans un rôle plus important, à la grande joie de l'élément franco-américain, dont l'influence grandissait alors rapidement, grâce aux efforts de ce vaillant pionnier...

Durant les sessions législatives de 1887-1888, M. Pothier, par la sagesse de sa conduite, la correction et la chaleur de sa parole, et surtout l'élégance et la distinction de ses manières, son tact profond, sa politesse irréprochable, son respect de l'opinion d'autrui, s'était signalé à l'attention de ses collègues et du gouverneur Taft ; aussi ne fut-on pas surpris d'apprendre, en 1889, que celui-ci l'avait nommé commissaire de l'Etat du Rhode-Island à l'exposition de Paris. Comment parler assez dignement des résultats de ce voyage ? Comment dire, dans le cours d'une simple biographie, les témoignages flatteurs dont M. Pothier fut l'objet à Paris de la part des représentants attirés de la France, et des Canadiens, établis dans la Grande Ville ? Qu'il nous suffise de mentionner que Jules Simon voulut faire sa connaissance et que le comte Albert de Mun, le grand orateur catholique, sollicita la même faveur. Le *Figaro*, le *Temps* et le *Paris-Canada*, le félicitèrent chaleureusement d'un discours qu'il prononça le 24 juin, devant la Société Saint-Jean-Baptiste de Paris. Comment dire aussi, l'enthousiasme qui l'accueillit à son retour au pays ? On ne tarissait pas d'éloges sur la méthode et le sens pratique montrés par le commissaire dans la rédaction de son rapport, et le gouverneur Ladd, qui avait sur ces entrefaites, remplacé M. Taft, paya un libéral tribut de louange à M. Pothier dans son message officiel, l'année suivante.

La même année 1889, la jeune et vigoureuse commune de Woonsocket, fondée sous les plus beaux aus-

pires, se vit ériger en cité, et M. Pothier fut élu auditeur des comptes municipaux. C'est dans ces fonctions, si humbles en apparence, qu'il compléta pour ainsi dire son admirable éducation civique, et le soin qu'il mit à les remplir fidèlement lui valut en 1890 d'être choisi par les républicains pour candidat à la mairie. La perspective n'avait rien d'encourageant, car depuis des années la commune, et ensuite la ville, étaient restées aux mains de l'ennemi, et M. Pothier lui-même n'avait dû ses élections précédentes qu'à sa popularité personnelle et à des circonstances particulières. En outre le maire démocrate, M. Pond, jouissait alors de tout le prestige qui s'attache au nom d'une famille de vieille souche. M. Pothier ne recula pas ; il travailla nuit et jour : le jour à son bureau, la nuit chez lui ; le jour pour ses patrons, la nuit pour ses compatriotes, qu'il faisait naturaliser au prix des plus grands sacrifices pécuniaires. La lutte dura trois années ; trois années de suite il fut défait, mais chaque fois la majorité démocrate diminuait, si bien qu'en 1893 il obtenait 585 voix de majorité, ce qui ne s'était jamais vu pour aucun candidat auparavant.

Il ne se fit que des amis dans l'exercice de ses fonctions de maire et sut traverser tous les embarras qui lui étaient suscités, parfois involontairement et parfois volontairement, sans donner prise à la critique. Ses concitoyens le réélirent en 1894, et il se retira momentanément de la vie publique en 1895, pour se reposer de la politique, dans l'accomplissement de certain projet qu'il caressait depuis longtemps déjà : je veux parler de la formation d'une compagnie de filature de laine, dont il est maintenant l'un des principaux actionnaires.

À l'expiration de son mandat de maire, il n'y avait qu'une voix pour rendre hommage à son intégrité, à son civisme, et c'est fort de ce témoignage universel rendu à son caractère et à ses capacités qu'il acceptait, au mois dernier, la candidature au poste de lieutenant-gouverneur. Ce dernier honneur, il aurait peut-être pu l'obtenir bien auparavant, mais il n'était point dans ses goûts ni dans sa politique de le demander : il a su attendre, on le lui a donné ; voilà comment s'est faite son élection.

Certes, en cette époque d'ambitions malsaines, de trahisons intéressées, de corruption des consciences, voilà un bel exemple, et nous sommes fier de le citer aux politiciens de la province de Québec.

M. Pothier est un Américain bilingue. Dans toute sa carrière il n'a jamais fait appel au sentiment national de ses compatriotes quand il a brigué les suffrages populaires, et c'est d'autant plus remarquable que l'élément canadien, à Woonsocket, sera bientôt (s'il ne l'est déjà) plus nombreux que tous les autres alliés ensemble.

M. Pothier n'a cessé de dire à ses concitoyens : "Jugez-moi d'après mes services, et non d'après ma naissance." Le premier, il a su comprendre qu'aux yeux des Américains de naissance, le nombre n'est pas un titre suffisant à l'avancement, pour un élément nouveau, et qu'il est à la fois plus sage et plus patriotique de chercher à gagner ses épaulettes sur le champ de bataille, que de compter uniquement sur la frayeur que l'on inspire à l'un ou à l'autre camp.

Est-ce à dire que M. Pothier rougit de son origine ? Ceux qui seraient portés à le croire n'ont pas eu l'avantage de le connaître dans l'intimité. Ils ne savent pas tout l'amour qu'il a conservé pour la France et le Canada-français, et l'intérêt qu'il porte à ses compatriotes, tant du Canada que des Etats-Unis.

Dans sa confortable maison de la rue Pond, qu'il habite avec ses vieux parents, il aime à s'entourer des chefs-d'œuvre de notre langue, qu'il lit, dissèque et étudie ; il nous est arrivé souvent de le trouver tenant à la main un volume de Frayssinous, de Montalembert, de Lamatine, de Lacordaire, ou de quelque autre grand orateur ou écrivain français. Bien qu'il ne soit pas, à proprement parler, un homme de société, on le trouve partout où la charité chrétienne a besoin de sa parole et de son prestige ; il faut le voir, alors, le visage illuminé par une flamme intérieure, et l'entendre nous parler de la fraternité humaine, de nos obligations envers nos semblables, de nos devoirs de citoyens, et cela dans un français châtié, correct, éloquent.